



Conseil sur la comptabilité  
dans le secteur public

# Présentation des Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS)

Pour le secteur public, la source première de PCGR  
faisant autorité est le *Manuel de comptabilité de CPA  
Canada pour le secteur public*.

Les opinions exprimées dans la présentation sont celles de l'auteur et  
ne reflètent pas nécessairement le point de vue du CCSP. Les  
positions officielles du CCSP ne sont déterminées qu'à l'issue d'une  
procédure officielle publique et rigoureuse.

# Avertissement

---

Pour les entités du secteur public, la source première de principes comptables généralement reconnus (PCGR) faisant autorité à l'échelle internationale est le Manuel des Normes comptables internationales du secteur public.

Le présent texte est la traduction d'un extrait du cours *Train the Trainer: Introduction to IPSAS of the International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB)*. Ce texte a été publié en anglais par l'International Federation of Accountants (IFAC) en novembre 2020 et est utilisé avec la permission de l'IFAC. Veuillez écrire à [permissions@ifac.org](mailto:permissions@ifac.org) pour obtenir l'autorisation de reproduire, de stocker ou de transmettre ce document, ou de l'utiliser à d'autres fins similaires.

SÉANCE N° 1 :

Conseil des normes comptables internationales du secteur public  
(International Public Sector Accounting Standards Board – IPSASB)

# Au programme

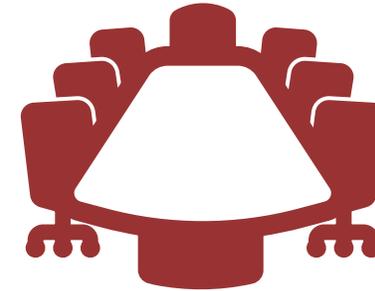
---

- Qu'est-ce que l'IPSASB?
- En quoi consistent les normes IPSAS?
- Procédure officielle de l'IPSASB

# Qu'est-ce que l'IPSASB?

---

- Conseil de normalisation indépendant.
- 18 membres.
- Composition internationale.
- Réunions publiques et documents publics.
- Objectif : renforcer la gestion financière dans le secteur public à l'échelle mondiale en favorisant l'adoption des normes IPSAS fondées sur la comptabilité d'exercice.
  - Élaboration et mise à jour de normes IPSAS et d'autres indications de grande qualité en matière d'information financière pour le secteur public.
  - Sensibilisation à l'égard des normes IPSAS et des avantages de leur adoption.



# En quoi consistent les normes IPSAS?

---

- Normes faisant autorité en matière de préparation des états financiers à usage général.
- Conçues pour s'appliquer aux entités du secteur public qui :
  - sont responsables de la prestation de services au bénéfice du public et de la redistribution de ressources ou de richesses;
  - financent principalement leurs activités, directement ou indirectement, au moyen de taxes et d'impôts ou de transferts provenant d'autres ordres de gouvernement, de cotisations sociales, d'emprunts ou de frais;
  - n'ont pas pour objectif premier de réaliser des profits.

# En quoi consistent les normes IPSAS?

---

- Les normes IPSAS (y compris les guides d'application qui en font partie intégrante) sont accompagnées :
  - d'une base des conclusions;
  - d'un guide de mise en œuvre;
  - d'exemples illustratifs;
  - d'une comparaison avec les Normes internationales d'information financière (IFRS), s'il y a lieu.

# Procédure officielle de l'IPSASB

---

Recherches parmi les normes et pratiques nationales et internationales pertinentes.

Élaboration et publication d'un exposé-sondage (ES) assorti d'une période de commentaires d'au moins quatre mois.

Examen des réponses et modification de la norme en projet, s'il y a lieu.

Publication de la norme IPSAS définitive.

Possibilité de publier un document de consultation avant l'ES, à la discrétion de l'IPSASB.